

passé-Muraille

CENTRE DES ARTS DU CIRQUE



FORMATION PROFESSIONNELLE -TECHNIQUES EN ARTS DU CIRQUE- 2021-2022

1^{ÈRE} SESSION

1^{er} septembre-19 décembre 2021

2^{ÈME} SESSION

18 février-12 juin 2022



Passe-Muraille - Centre des Arts du Cirque
2E rue du barlot - 25000 Besançon
Tél. : 06.22.77.16.81

www.passe-muraille.org passe.muraille.cac@gmail.com

SIRET 432 843 670 00022 APE 8552Z

N° ORGANISME DE FORMATION PROFESSIONNELLE : 43250172525

N° AGRÉMENT JEUNESSE ET ÉDUCATION POPULAIRE : 25-JEP-375

PRÉSENTATION DE PASSE MURAILLE



Passe-Muraille, c'est savoir ce que l'on fait et pourquoi, apprendre à se poser des questions et trouver des réponses, oser être soi-même au sein d'un espace sécurisant, stimulant, authentique, sensible, créatif, magique... Apprendre à le faire au cirque pour pouvoir le faire ailleurs. Passe-Muraille, c'est avant tout un lieu d'échanges et de rencontres, où l'expérience et l'apprentissage passent par le plaisir, l'épanouissement personnel, l'expression et le respect des individualités.

LA DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE DE PASSE-MURAILLE

Que ce soit sur l'ensemble d'une année de cours, sur quelques jours de stage ou sur une seule séance de découverte, les ateliers cirque de Passe-Muraille se déroulent en trois temps...

- > Les enfants et adultes découvrent le lieu, le matériel, les règles du jeu et du travail, la sécurité, les autres.
- > Les enfants et adultes approfondissent ce qu'ils ont découvert, persévèrent dans certaines disciplines, affinent et affirment leurs choix vis-à-vis de certaines méthodes de travail.
- > Le troisième temps est orienté vers la présentation de ce que les enfants et adultes ont découvert et appris. La présentation n'est pas un spectacle. Elle permet à chacun de se "confronter" à un public choisi en préservant la spontanéité de la personne qui n'est jamais obligée de présenter.

Ces trois temps évoluent en fonction des cours et de leurs objectifs. Pour les initiés, le temps de découverte est adapté en devenant un temps de pratique globale et/ou de remise en forme.

LES ACTIVITÉS DE PASSE-MURAILLE

LES PRATIQUES AMATEURS

- > Cours hebdomadaires et stages pour enfants, adolescents et adultes (débutants ou initiés).
- > Interventions avec les écoles, collèges et lycées de l'Éducation Nationale et les établissements spécialisés (publics à besoins spécifiques).

LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- > La formation « Techniques en Arts du Cirque » permet en une ou deux sessions de 4 mois d'acquérir le niveau pré-requis BIAC et/ou de préparer l'entrée dans d'autres écoles de cirque, en formation préparatoire ou artistique.

L'ACCOMPAGNEMENT DE JEUNES COMPAGNIES ET ARTISTES DE CIRQUE

- > Accompagnements artistique (regard extérieur, soutien à la mise en piste...), technique (perfectionnement en technique cirque, mise à disposition de locaux d'entraînement et de matériel) et administratif (définition et suivi du projet, soutien logistique, recherche de relais en vue de l'autonomisation du projet, possibilité d'accompagnement vers une première diffusion...).

LA DIFFUSION DE SPECTACLES

- > Organisation de scènes ouvertes.
- > Soutien à la diffusion des compagnies accueillies en accompagnement

PRÉSENTATION DE LA FORMATION



1^{ERE} SESSION

1^{er} septembre-19 décembre 2021

2^{EME} SESSION

18 février-12 juin 2022

TECHNIQUE EN ARTS DU CIRQUE

- Acrobatie : acrobatie dynamique et statique.
- Équilibre : sur objet, sur porteur, sur mains...
- Aériens : trapèze fixe, cordes et tissus, cerceau, mat chinois...
- Jonglerie : balles, massues, diabolo, boîtes à cigares, anneaux....
- Préparation physique, souplesse.

TEMPS DE PRATIQUE ARTISTIQUE

- En cours spécifique (danse, jeux d'acteur).
- En représentation lors des scènes ouvertes et autres occasions.
- En pratique cirque (création et recherche).

CONNAISSANCES COMPLÉMENTAIRES

- Anatomie.
- Santé.

RÉGULATION

- Suivi administratif et régulation du groupe.
- Point sur la formation.
- Échanges ponctuels avec les professeurs.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Thuc N'Guyen : professeur référent de la formation, professeur d'acrobatie, équilibre sur main, musculation et souplesse.

Ludovic Gottinaux : coordinateur pédagogique de l'école, professeur de portés, jonglage et équilibre sur objets.

Bruno Spielmann : professeur d'acrobates.

Maëlle Boijoux : professeur de clown et d'aériens.

Benjamin Labruyère : intervenant extérieur pour le cours santé et alimentation.

Ugo Cesselin : intervenant extérieur, kinésithérapeute.

Morgane Floch : intervenante extérieure en danse.

Jora Landwehr : professeur de cirque sur les cours hebdomadaires et les interventions extérieures de l'association.

LIEUX DE FORMATION

L'ensemble des cours a lieu dans les 2 salles de Passe-Muraille :

> Salle des Cordeliers - 37, rue Battant - 25000 BESANÇON

> Sous chapiteau - 2E rue du Barlot - 25000 BESANÇON

Mais aussi :

> Salle spécialisée de l'UFR STAPS - 31 rue de l'Épitaphe - 25000 BESANÇON

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION



- Permettre l'acquisition des bases techniques des disciplines de cirque :
 - niveau pré-requis du BIAC,
 - niveau des exigences préalables à l'entrée en BPJEPS activité du cirque,
 - préparation aux concours d'entrée dans des formations artistiques.
- Permettre de clarifier ses choix par rapport à un engagement dans le monde du cirque.
- Développer des aptitudes créatives.

LE CONTENU DE LA FORMATION



- **Cours techniques**

Jonglerie / Équilibre sur objet	42 H
Acrobatie	84 H
Équilibre sur main	42 H
Aériens	42 H
Préparation physique / souplesse	42 H
Portés	42 H

- **Techniques complémentaires :**

Santé	06 H
Danse	42 H
Jeux de scène	42 H

- **Pratique artistique / Autres**

Répétition / spectacle (création collective de fin de formation)	16 H
Accueil, régulation, bilan technique	

SOIT 400H DE FORMATION SUR 14 SEMAINES

Des heures de pratique artistique sont prévues dans le programme.

Selon les envies et les besoins du groupe, une partie des heures de techniques peuvent servir à la répétition d'un spectacle de fin de session. A contrario, toujours selon les envies et besoins du groupe, les heures de pratique artistique peuvent servir à approfondir certaines techniques.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



LES MODALITÉS DE LA FORMATION

> Public concerné

Cette formation s'adresse aux adultes souhaitant développer une pratique du cirque et/ou ayant la volonté de :

- passer le BIAC,
- entrer en formation BPJEPS activités du cirque,
- entrer en formation préparatoire aux grandes écoles.

> Candidature à nous faire parvenir

- Lettre de motivation (parcours, envies),
- CV détaillé
- Dossier d'inscription complété (téléchargeable sur le site de Passe-Muraille)
- Un chèque de 250€ d'inscription, à l'ordre de Passe Muraille, Centre des Arts du Cirque

> Dates et durée de la formation

1ère session : du 1er septembre 2021 au 19 décembre 2021

14 semaines de formation (hors temps de vacances)

2ème session : du 18 février 2022 au 12 juin 2022

14 semaines de formation (hors temps de vacances)

> Statut des stagiaires

Les stagiaires recherchent préalablement par eux-mêmes les financements de leur formation (Conseils Régionaux, Pôle Emploi, Missions Locales, Jeunesse et Sports, CAF, CRIJ...).

Passe-Muraille fait le lien avec les organismes financeurs pendant la durée de la formation. Le stagiaire aura le statut de «stagiaire en formation professionnelle».

> Évaluations

En fin de session, Passe-Muraille délivre une attestation de fin de formation.

> Coût de la formation

Autofinancement : 2 500 € TTC par session

Formation financé par un tiers : 3500€ TTC par session

L'inscription ne sera effective qu'à réception à Passe Muraille du contrat de formation signé par le stagiaire : il recevra ce contrat une fois sa candidature complétée. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement. A noter qu'en cas d'acceptation dans la formation et suite à une annulation de votre part, les 250€ restent acquis à Passe-Muraille comme frais de dossiers selon les modalités du contrat.

